

**Complément d'information  
sur le document de référence AXA  
déposé le 23 avril 2002 sous le numéro D. 02-639**

# La vie du titre

## En 2001



2001 a été une année très difficile pour l'économie mondiale, affaiblie par l'essoufflement de trois de ses moteurs de croissance majeurs. Le ralentissement de l'économie américaine s'est transformé en récession au cours de la deuxième moitié de l'année en dépit d'un assouplissement fort de la politique monétaire de la Réserve Fédérale américaine (baisse des taux d'intérêts de 475 points de base en un an). Touchée par le ralentissement mondial, la croissance européenne s'est elle aussi affaiblie et le Japon est resté enlisé dans la récession. Les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis ont accru les difficultés économiques et provoqué partout la chute des marchés financiers. Malgré une reprise des marchés au quatrième trimestre, tous les indices majeurs ont connu une performance négative pour la deuxième année consécutive. Le S&P 500, le Dow Jones Stoxx 50 et le Nikkei 225 ont clôturé 2001 en baisse de 13 %, 19 % et 23 % respectivement. Le CAC 40 a terminé l'année en baisse de 22 %.

Le secteur de l'assurance a sous-performé les indices généraux, l'indice DJ Stoxx Insurance finissant 2001 en baisse de 30%. La hausse des tarifs dans l'assurance dommages a été contrebalancée par une compression du rendement des actifs (provenant de la baisse du rendement des actions et des taux d'intérêts ainsi que de l'augmentation du nombre de faillites d'entreprises) et par un ralentissement des ventes d'OPCVM et des produits vie en unités de compte.

Cette sensibilité vis-à-vis des marchés financiers a fait perdre au secteur son caractère défensif et l'a rendu plus volatil.

La tragédie du 11 septembre reste l'événement le plus cher de l'histoire de l'assurance et a donc aussi fortement pesé sur le secteur. A l'échelle de l'industrie, les pertes potentielles estimées s'élèvent entre 30 et 60 milliards de dollars. L'effondrement des marchés financiers a fait disparaître un capital encore plus important. Non seulement les bénéfices des assureurs ont supporté l'impact du coût des sinistres liés aux attentats du 11 septembre mais ils ont aussi souffert d'un moindre rendement des actifs investis des compagnies, d'une forte réduction des plus-values latentes et d'une baisse du chiffre d'affaires.

## Chiffre d'affaires consolidé par activité

	2001		2000	1999	Variation 2001/2000	
	Brut <sup>1</sup>	Net <sup>1</sup>			Données publiées	Données comparables
<b>VIE, EPARGNE, RETRAITE</b>	<b>48.407</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>	<b>37.091</b>	<b>5,2 %</b>	<b>(1,6 %)</b>
France	11.001	10.997	12.528	10.555	(12,2 %)	(12,0 %)
Etats-Unis	11.642	11.642	12.483	10.777	(6,7 %)	(9,4 %)
Royaume-Uni	9.086	9.086	7.939	7.205	14,4 %	16,0 %
Asie / Pacifique	9.642	9.639	6.796	2.859	41,8 %	(1,8 %)
Allemagne	2.998	2.997	2.912	2.757	2,9 %	2,9 %
Belgique	1.686	1.686	1.099	912	53,4 %	53,4 %
Autres pays	2.353	2.353	2.239	2.025	5,1 %	4,8 %
<b>DOMMAGES</b>	<b>15.928</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>	<b>13.593</b>	<b>2,0 %</b>	<b>2,4 %</b>
France	4.171	4.171	4.001	3.926	4,2 %	4,2 %
Allemagne	3.165	3.142	3.085	2.766	1,9 %	1,5 %
Royaume-Uni	2.480	2.480	2.683	2.008	(7,6 %)	(7,0 %)
Belgique	1.331	1.323	1.297	1.285	2,0 %	2,0 %
Autres pays	4.781	4.780	4.513	3.607	5,9 %	7,1 %
<b>ASSURANCE INTERNATIONALE</b>	<b>5.751</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>	<b>3.109</b>	<b>55,5 %</b>	<b>52,9 %</b>
AXA Corporate Solutions	5.307	5.288	3.297	2.818	60,4 %	57,8 %
AXA Assistance	434	381	328	281	16,2 %	13,0 %
Autres activités transnationales	10	9	26	10	(64,5 %)	(68,0 %)
<b>TOTAL ASSURANCE</b>	<b>70.086</b>	<b>69.974</b>	<b>65.226</b>	<b>53.792</b>	<b>7,3 %</b>	<b>2,3 %</b>
<b>GESTION D'ACTIFS</b>	<b>4.100</b>	<b>3.730</b>	<b>2.984</b>	<b>1.928</b>	<b>25,0 %</b>	<b>(1,6 %)</b>
Alliance Capital	3.347	3.200	2.577	1.674	24,2 %	(3,6 %)
AXA Investment Managers	696	503	383	227	31,3 %	14,8 %
National Mutual Funds Management	57	26	24	27	8,4 %	(2,9 %)
<b>AUTRES SERVICES FINANCIERS</b>	<b>1.168</b>	<b>1.128</b>	<b>11.760</b>	<b>10.806</b>	<b>(90,4 %)</b>	<b>5,0 %</b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	-	-	10.686	9.671	-	-
Sociétés financières et immobilières	1.168	1.128	1.074	1.136	5,0 %	5,0 %
<b>TOTAL SERVICES FINANCIERS</b>	<b>5.268</b>	<b>4.857</b>	<b>14.744</b>	<b>12.735</b>	<b>(67,1 %)</b>	<b>(0,1 %)</b>
Eliminations des opérations intragroupe	(522)	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>74.832</b>	<b>74.832</b>	<b>79.971</b>	<b>66.528</b>	<b>(6,4 %)</b>	<b>2,1 %</b>

(1) Des éliminations intragroupes.

## Taux de change

(en euros)	A la clôture			Moyen	
	2001	2000	2001	2000	1999
Dollar Américain	1,14	1,06	1,12	1,09	0,94
Yen <sup>1</sup> (x100)	0,916	1,048	0,953	1,016	0,830
Dollar Australien <sup>2</sup>	0,58	0,61	0,58	0,63	0,58
Livre Britannique	1,64	1,59	1,61	1,64	1,52

(1) Taux correspondant aux périodes du 1 octobre au 30 septembre des exercices reportés.

(2) Idem (1), sauf exercice 2001, pour lequel les taux correspondent à la période 1<sup>er</sup> octobre 2000 au 31 décembre 2001 (15 mois).

## 2. Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

### *Passage définitif à l'euro*

Toutes les entités opérationnelles du Groupe concernées par le passage à l'euro ont réussi cette opération complexe et multiforme. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2002, les outils de gestion, les éléments comptables et l'ensemble des relations avec nos Clients fonctionnent en "Euro" grâce à l'action conjuguée de tous les acteurs de ce projet.

### *Risque lié à la nouvelle jurisprudence concernant les maladies professionnelles*

En France, la Cour de Cassation ayant récemment étendu la faute inexcusable aux maladies professionnelles, les sociétés d'AXA concernées par cette nouvelle jurisprudence procèdent à une revue de leur portefeuille pour identifier les contrats potentiellement concernés par cette extension de garantie.

## 3. Principes et méthodes de consolidation

### 3.1. Présentation des comptes

#### *Principes généraux*

La Société est la société-mère d'un groupe international de services financiers, centré sur l'assurance et la gestion d'actifs. La liste des sociétés consolidées figure à la note 4 de la présente annexe.

Les comptes consolidés de la Société sont établis au 31 décembre sur la base des comptes individuels arrêtés à cette date, à l'exception de ceux d'AXA Life Japan qui correspondent à une situation comptable de douze mois arrêtée au 30 septembre. Avant 2001, AXA Asia Pacific Holdings et ses filiales établissaient leurs comptes au 30 septembre ; leur date de clôture ayant été portée au 31 décembre, les comptes 2001 de ces sociétés cumulent une période d'activité de 15 mois débutant au 1<sup>er</sup> octobre 2000.

Pour les sociétés n'établissant pas leurs comptes en euros, les éléments du bilan sont convertis au taux de change de clôture de leur exercice comptable et les éléments du compte de résultat au taux de change moyen durant la période. L'incidence de la variation des taux de change sur les capitaux propres est inscrite dans les réserves consolidées.

#### *Changements de présentation*

Les principaux changements de présentation découlent de **l'application de la nouvelle réglementation** sur les comptes consolidés d'assurance (c.f. note 3.3).

Ainsi, **au bilan**, certains postes font l'objet de regroupements différents de ceux utilisés précédemment par AXA :

- les placements et les créances sont ventilés en fonction de la nature de l'activité ;
- les provisions techniques sont reportées brutes de la part des cessionnaires et rétrocessionnaires, cette dernière étant reprise à l'actif du bilan ;
- les dettes représentées par des titres sont identifiées séparément, alors qu'AXA les présentait auparavant au sein des dettes financières et des dettes d'exploitation.

### 8.3. Titres de participation

Au 31 décembre 2001, les placements dans des entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de réalisation	Capitaux propres hors résultat	Résultat du dernier exercice connu		Date de clôture	% de détention
				Montant	Année		
<b>Sociétés cotées :</b>							
Bayerische Hypovereinsbank	163	91	18.516	1.079	2000	31.12.00	0,6 %
Banque de Crédit Marocain	119	104	472	85	2000	31.12.00	10,4 %
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA)	76	247	11.359	2.363	2001	31.12.01	0,1 %
BNP - Paribas	1.573	2.340	23.600	4.018	2001	31.12.01	5,3 %
Crédit Lyonnais	499	672	8.300	812	2001	31.12.01	5,2 %
Schneider	206	354	8.381	986	2001	31.12.01	2,7 %
<b>Sociétés non cotées :</b>							
Lor Patrimoine	53	53	53	–	2001	31.12.01	100,0 %
SGCI	144	144	111	4	2001	31.12.01	100,0 %
Millenium Entertainment Partners	64	64	545	96	2001	31.12.01	13,4 %
<b>Total</b>	<b>2.898</b>	<b>4.068</b>					
Titres dont le montant unitaire est inférieur à 50 millions d'euros et titres des sociétés déconsolidées mises en équivalence							
	1.899	2.249					
<b>TOTAL</b>	<b>4.797</b>	<b>6.317</b>					
Dont détenus par des entreprises d'assurance							
	3.828	4.902					
Dont détenus par des entreprises du secteur bancaire et des autres activités							
	970	1.416					

## 8.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement (hors actifs mis en représentation des contrats en unités de compte) se détaillent de la façon suivante. Le coût historique ou amorti correspond au coût d'acquisition des valeurs mobilières concernées, net des amortissements de sur-cote / décote pour les actifs obligataires.

(en millions d'euros)	Coût historique ou amorti	31 décembre 2001		Valeur de réalisation
		Plus-values latentes <sup>1</sup>	Moins-values latentes <sup>1</sup>	
<b>Obligations</b>				
(a) Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente	139.639	5.464	(1.206)	143.288
– de l'Etat français	26.385	1.908	(164)	28.128
– des Etats étrangers	44.822	1.292	(258)	45.781
– des collectivités locale françaises ou étrangères	884	114	(4)	997
– des secteurs public et semi-public	10.533	390	(52)	10.869
– du secteur privé	52.537	1.650	(661)	52.997
– garanties par une hypothèque	2.948	48	(8)	2.988
– autres	1.530	62	(59)	1.527
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				10.859
(c) Titres de transactions				1.922
<b>Total obligations</b>				<b>156.069</b>
<b>Actions &amp; OPCVM</b>				
(a) Disponibles à la revente	45.361	3.156	(1.734)	45.273
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				19.792
(c) Titres de transactions				1.522
<b>Total actions &amp; OPCVM</b>				<b>66.586</b>
<b>Titres de participation</b>				<b>6.317</b>
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				<b>228.972</b>

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

(en millions d'euros)	Coût historique ou amorti	31 décembre 2000		Valeur de réalisation
		Plus-values latentes <sup>1</sup>	Moins-values latentes <sup>1</sup>	
<b>Obligations</b>				
(a) Détenues jusqu'à maturité et disponibles à la revente	135.528	4.994	(1.340)	139.031
– de l'Etat français	27.803	1.867	(153)	29.517
– des Etats étrangers	43.173	1.316	(295)	44.139
– des collectivités locale françaises ou étrangères	1.589	84	(13)	1.657
– des secteurs public et semi-public	9.947	389	(140)	10.194
– du secteur privé	47.925	1.196	(675)	48.478
– garanties par une hypothèque	2.755	38	(12)	2.781
– autres	2.338	104	(52)	2.265
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				3.529
(c) Titres de transactions				2.065
<b>Total obligations</b>				<b>144.625</b>
<b>Actions &amp; OPCVM</b>				
(a) Disponibles à la revente	47.156	8.580	(957)	54.422
(b) Allouées aux contrats "With-profit" britanniques				19.052
(c) Titres de transactions				1.520
<b>Total actions &amp; OPCVM</b>				<b>74.995</b>
<b>Titres de participation</b>				<b>6.820</b>
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				<b>226.440</b>

(1) La réalisation de plus-values latentes peut donner naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats d'assurance et des actionnaires minoritaires ainsi qu'à des impositions.

## 13. Créances sur les entreprises du secteur bancaire

Les créances sur les entreprises du secteur bancaire sont constituées des disponibilités et des placements court terme ; elles sont détenues par les entreprises exerçant dans les secteurs d'activité suivants :

### Créances sur les entreprises du secteur bancaire

(en millions d'euros)	31 décembre 2001	31 décembre 2000
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>17.646</b>	<b>28.728</b>
dont entreprises d'assurance	15.955	22.438
dont entreprises du secteur bancaire	361	255
dont autres entreprises	1.330	6.035

## 14. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés se décomposent de la façon suivante par type d'activité :

(en millions d'euros)	31 décembre 2001				31 décembre 2000 TOTAL	31 décembre 1999 TOTAL
	Vie, épargne, retraite	Dommages	Assurance internationale	TOTAL		
<b>Frais d'acquisition sur primes non acquises</b>	<b>28</b>	<b>893</b>	<b>384</b>	<b>1.305</b>	<b>1.206</b>	<b>1.003</b>
Autres frais d'acquisition reportés						
– bruts des provisions pour chargements non acquis	11.342	–	–	11.344	9.676	8.078
– provisions pour chargements non acquis	(1.729)	–	–	(1.729)	(1.523)	(1.299)
Autres frais d'acquisition reportés (nets de provisions)	9.613	–	–	9.613	8.154	6.779
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTES</b>	<b>9.640</b>	<b>893</b>	<b>384</b>	<b>10.917</b>	<b>9.359</b>	<b>7.782</b>

Par ailleurs, les variations des autres frais d'acquisition reportés de l'activité Vie, épargne, retraite s'analysent de la façon suivante :

### Autres frais d'acquisition reportés (nets de provisions pour chargements non acquis)

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
<b>OUVERTURE</b>	<b>8.154</b>	<b>6.779</b>	<b>5.197</b>
Impact de la nouvelle réglementation sur les comptes consolidés	(47)	–	–
Capitalisation de l'exercice	2.265	1.995	1.894
Intérêts capitalisés	707	567	307
Amortissement de l'exercice	(1.632)	(1.249)	(1.090)
Variation nette des provisions pour chargements	(161)	(196)	(284)
Autres variations <sup>1</sup>	326	257	754
<b>CLOTURE</b>	<b>9.613</b>	<b>8.154</b>	<b>6.779</b>

(1) Y compris variations de change.

## 22. Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

La principale variation des dettes envers les entreprises du secteur bancaire au cours de l'exercice est liée au remboursement de la ligne de crédit syndiquée de 3 milliards d'euros par la Société. En décembre 2000, dans le cadre de l'acquisition des intérêts minoritaires d'AXA Financial, la Société avait emprunté 3 milliards d'euros (2,75 milliards de dollars) dans le cadre du crédit syndiqué de trois ans arrivant à terme le 31 décembre 2003 et se composant de deux tranches. Le taux d'intérêt de ce crédit est basé sur le Libor ou l'Euribor plus 30 points de base annuels la première année, 32,5 points de base la deuxième année et 35 points de base la troisième année. Ce crédit syndiqué comprenait également une ligne de crédit permanente pour 2,25 milliards de dollars qui n'a pas été utilisée et a donc été annulée par AXA avant le 31 décembre 2000.

(en millions d'euros, au 31 décembre)	2001	2000
<b>FINANCEMENT</b>	<b>246</b>	<b>3.773</b>
<i>AXA :</i>		
Ligne de crédit syndiquée, échéance 2005	–	3.011
Autres lignes de crédit	145	186
<i>AXA Financial, Inc. :</i>		
Facilité de crédit permanent	–	315
<i>Compagnie Financière de Paris</i>	–	108
<i>Autres</i>	100	153
<b>EXPLOITATION DES SERVICES FINANCIERS</b>	<b>4.735</b>	<b>2.975</b>
<i>Alliance Capital</i>	–	302
<i>Autres services financiers en France</i>		
Compagnie Financière de Paris	422	194
AXA Banque	758	415
AXA France Finance	50	–
<i>Autres services financiers en Allemagne</i>		
Colonia Bausparkasse	351	375
AXA Vorsorgebank	5	6
<i>Autres services financiers en Belgique</i>		
AXA Bank Belgium	3.149	1.684
<b>COMPTES COURANTS</b>	<b>1.628</b>	<b>2.663</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6.608</b>	<b>9.412</b>

## 23. Informations sectorielles et comptes techniques

### 23.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par activité se répartit de la façon suivante :

#### Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
<b>VIE, EPARGNE, RETRAITE</b>	<b>48.399</b>	<b>45.997</b>	<b>37.091</b>
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	46.400	44.044	35.816
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	1.513	1.516	1.275
<i>dont produits des autres activités</i>	486	436	-
France	10.997	12.528	10.555
Etats-Unis	11.642	12.483	10.777
Royaume-Uni	9.086	7.939	7.205
Asie/Pacifique	9.639	6.796	2.859
Allemagne	2.997	2.912	2.757
Belgique	1.686	1.099	912
Autres pays	2.353	2.239	2.025
<b>DOMMAGES</b>	<b>15.896</b>	<b>15.579</b>	<b>13.593</b>
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	15.220	15.175	13.479
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	674	404	114
<i>dont produits des autres activités</i>	2	-	-
France	4.171	4.001	3.926
Allemagne	3.142	3.085	2.766
Royaume-Uni	2.480	2.683	2.008
Belgique	1.323	1.297	1.285
Autres pays	4.780	4.513	3.607
<b>ASSURANCE INTERNATIONALE</b>	<b>5.678</b>	<b>3.651</b>	<b>3.109</b>
<i>dont primes émises en affaires directes</i>	1.525	1.106	1.302
<i>dont primes émises sur acceptations</i>	4.139	2.544	1.807
<i>dont produits des autres activités</i>	14	1	-
AXA Corporate Solutions	5.288	3.297	2.818
Assistance	381	328	281
Autres	9	26	10
<b>GESTION D'ACTIFS</b>	<b>3.730</b>	<b>2.984</b>	<b>1.928</b>
Alliance Capital	3.200	2.577	1.674
AXA Investment Managers	503	383	227
National Mutual Funds Management	26	24	27
<b>AUTRES SERVICES FINANCIERS</b>	<b>1.128</b>	<b>11.760</b>	<b>10.806</b>
Donaldson, Lufkin & Jenrette (DLJ)	-	10.686	9.671
Autres sociétés financières et immobilières	1.128	1.074	1.136
<b>TOTAL</b>	<b>74.832</b>	<b>79.971</b>	<b>66.528</b>

Plusieurs éléments, résumés dans le tableau ci-après, expliquent que la charge effective d'impôt sur les bénéfices soit différente de la charge d'impôt théorique qui correspond au résultat avant impôt multiplié par le taux d'imposition effectif en France pour l'exercice concerné (36,43 % en 2001, 38 % en 2000, 40 % en 1999).

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Charge théorique d'impôt selon le taux effectif en France	(340)	(3.331)	(1.673)
Différentiel de taux sur la charge théorique d'impôt	(35)	163	69
Différences permanentes sur produits et charges financiers	321	208	772
Différences permanentes sur les autres produits et charges	(379)	(326)	(742)
Utilisation des impositions et des déficits fiscaux antérieurs	80	50	134
Différentiel et impact des changements de taux d'imposition	309	463	149
<b>CHARGE EFFECTIVE D'IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>(45)</b>	<b>(2.773)</b>	<b>(1.292)</b>

L'exercice 2001 a été marqué par l'entrée en application de la réforme fiscale en Allemagne : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, les plus-values réalisées sur actions ne seront plus taxables. En conséquence, les impôts différés passifs qui avaient été enregistrés au titre des plus-values latentes lors de l'acquisition ont été repris. Le montant de la reprise sur ces impôts différés passif s'élève à 221 millions d'euros (à 100%).

Les charges d'impôts différés proviennent de décalages temporaires entre l'enregistrement comptable des charges et produits et leur déductibilité ou imposition sur le plan fiscal. L'origine de ces décalages est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	2001	2000	1999
Placements	97	513	439
Frais d'acquisition des contrats, provisions techniques et réassurance	(376)	(499)	41
Rémunérations et assimilés	(20)	78	(66)
Autres	390	238	(132)
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>331</b>	<b>283</b>

Certaines sociétés d'AXA font l'objet de contrôles fiscaux. La Société estime avoir correctement provisionné les risques identifiés par l'Administration Fiscale.

Au 31 décembre 2001, l'impôt relatif à des déficits fiscaux inscrit au bilan consolidé s'élevait à 618 millions d'euros nets, dont 362 millions pour le Japon et 99 millions d'euros pour le Royaume Uni.

**ATTESTATION RECTIFICATIVE DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE  
REFERENCE AXA**

A notre connaissance, les modifications apportées aux pages 30, 38, 161, 186, 187, 188, 192, 201, 202 et 214 du document de référence déposé auprès de la COB le 23 avril 2002, sont conformes à la réalité; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 12 juin 2002

Le Président du Directoire  
Henri de CASTRIES

13/06/02

*RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE \**

PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 12 juin 2002,

Le Président du Directoire  
Henri de CASTRIES

*ATTESTATION DES CONTRÔLEURS LÉGAUX*

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AXA et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

Paris, le 12 juin 2002,

Befec PriceWaterhouse  
Membre de PricewaterhouseCoopers  
représenté par Mme Catherine PARiset  
et Mr Gérard DANTHENY

Mazars et Guerard  
Mazars  
MM.Patrick de CAMBOURG  
et Charles VINCENSINI

*RESPONSABLE DE L'INFORMATION*

Monsieur Gérard de LA MARTINIÈRE  
AXA  
25, avenue Matignon  
75008 PARIS Tél : 01.40.75.57.09

\* Document ayant fait l'objet d'une actualisation le 13 juin 2002.

**AXA**

**ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE**

**Befec – Price Waterhouse  
Membre de PricewaterhouseCoopers  
32 rue Guersant  
75017 – Paris**

**Mazars et Guérard  
Mazars  
Le Vinci – 4 Allée de l'Arche  
92075 – Paris La Défense Cedex**

**Befec – Price Waterhouse**  
**Membre de PricewaterhouseCoopers**  
**32 rue Guersant**  
**75017 – Paris**

**Mazars et Guérard**  
**Mazars**  
**Le Vinci – 4 Allée de l'Arche**  
**92075 – Paris La Défense Cedex**

## **ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE**

**Société AXA**  
25 Avenue Matignon  
75008 - Paris

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société AXA et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence déposé auprès de la COB le 23 Avril 2002 et son actualisation relative aux modifications apportées aux pages 30, 38, 161, 186, 187, 188, 192, 201, 202 et 214 .

Ces documents ont été établis sous la responsabilité du Président du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'un avis de notre part en date du 22 Avril 2002, dans lequel nous avons conclu que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence et son actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport de notre part.

Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans ces documents, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées.

Les modifications apportées aux pages 30, 38, 161, 186, 187, 188, 192, 201, 202 et 214 ont fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France.

En conclusion et sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans le document de référence et sur les modifications apportées.

Paris, le 12 Juin 2002

Befec – Price Waterhouse  
Membre de PricewaterhouseCoopers

Mazars et Guérard  
Mazars

G. Dantheny      C. Pariset

P. de Cambourg      C. Vincensini

## **COB**

Le présent document de référence a été déposé, conformément au règlement n° 98-01, sous le numéro D. 02-639, auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 23 avril 2002. Une première actualisation a été réalisée le 13 juin 2002. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse.